

# CROIX DE GUERRE et VALEUR MILITAIRE

REVUE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE  
Affiliée à la Fédération André Maginot - Groupement n°31 - Toutes les générations du feu

## Dossier

Les champions sportifs  
décorés de la croix  
de Guerre

p.5 à p.16



*Toulouse : monument à la mémoire des sportifs - Héraklès archer - Sculpteurs Antoine Bourdelle et Joseph Andra (1925).*



**N°355 - Mars 2024 1<sup>er</sup> trimestre**



**ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX  
DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE**

Fondée en 1919. Déclarée conformément  
à la loi du 1-VII-1901. Approuvée par le ministre  
de l'Intérieur. Reconnue d'utilité publique :  
décret du 22 avril 1963. Affiliée à la Fédération  
nationale André Maginot - Gr. 31

**Comité d'honneur :**

Général d'armée (2S) Bertrand  
Ract-Madoux, Amiral (2S) Alain  
Oudot de Dainville, Général d'armée  
(2S) Denis Favier, Médecin général  
inspecteur (2S) Jean-Louis André,  
Général d'armée aérienne (2S)  
Stéphane Abrial, Renaud Denoix de  
Saint Marc, vice-président du Conseil  
d'Etat (H), la Ville de Paris

**Présidents d'honneur :**

Général (2S) Jacques Larchet  
Chef d'escadrons (H)  
François Castanier

**Membre d'honneur :**

Jean Folia

**Président national :**

Michel Bachette-Peyrade

**Vice-Présidents :**

Alain Bonnet  
Daniel Gyre

**Secrétaire général :**

Fabrice Tedoldi

**Secrétaire général adjoint :**

Hervé Bonnier

**Trésorière nationale :**

Jacqueline Combémoriel

**Trésorier national adjoint :**

Christophe Barthélémy

**Chancelier :**

Christian Bayol

**Conseil d'administration :** Michel

Bachette-Peyrade, Christophe  
Barthélémy, Alain Bonnet, Hervé  
Bonnier, Michel Bugeaud, Pierre  
Castillon, Jacqueline Combémoriel,  
Frédéric Drujon, Franck Galland,  
Daniel Gyre, Emmanuel Montanié,  
Philippe Moreux, Olivier Paulus, Loïc  
Salmon, Fabrice Tedoldi, Olivier  
Yviquel.

**ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL :**

A.N.C.G.V.M.  
Hôtel national des Invalides  
Cour d'honneur escalier H  
129, rue de Grenelle - 75007 PARIS


**TRÉSORIÈRE NATIONALE :**

Jacqueline Combémoriel - 01 44 42 38 47  
Courriel : tresoriere.ancgvm@sfr.fr

**PERMANENCE SECRÉTARIAT :**

mardi, mercredi et jeudi 9h30-16h00  
Charlette Dumont - 01 44 42 38 47  
Courriel : ancgvm@sfr.fr

# SOMMAIRE

|                                                                                             |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| ■ ÉDITORIAL .....                                                                           | 3  |
| ■ DOSSIER .....                                                                             | 5  |
| <i>LES CHAMPIONS SPORTIFS DÉCORÉS DE LA CROIX DE GUERRE</i>                                 |    |
|           |    |
| ■ HISTOIRE .....                                                                            | 17 |
| <i>L'engagement français au Liban sous casque bleu en 1978-1979</i>                         |    |
| ■ CULTURE.....                                                                              | 20 |
| <i>France-Algérie, la déchirure</i>                                                         |    |
| ■ INSTITUTION MILITAIRE DÉCORÉE .....                                                       | 22 |
| <i>Lycée militaire de Saint-Cyr l'École (Yvelines)</i>                                      |    |
| ■ VILLE DÉCORÉE .....                                                                       | 24 |
| <i>Charleville-Mézières (Ardennes)</i>                                                      |    |
| ■ UNITÉS MILITAIRES DÉCORÉES .....                                                          | 26 |
| <i>Escadron 2/8 «Nice» ; 3ème Régiment Etranger Infanterie ; Les bataillons des Douanes</i> |    |
| ■ VIE DES SECTIONS .....                                                                    | 32 |
| <i>Val-de-Marne</i>                                                                         |    |
| ■ FORMULAIRES D'ADHÉSION .....                                                              | 33 |
| <i>Unités militaires ; membre titulaire</i>                                                 |    |
| ■ CARNET.....                                                                               | 35 |

Des informations complémentaires sur la Défense,  
renouvelées périodiquement, sont accessibles sur le **site internet** :

**[www.croixdeguerre-valeurmilitaire.fr](http://www.croixdeguerre-valeurmilitaire.fr)**



« Croix de guerre et Valeur militaire »

« Valeur Militaire »

« Croix de Guerre - Valeur militaire »

**REVUE CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE**

Directeur de la publication : *Michel Bachette-Peyrade*

Rédacteur en chef : *Loïc Salmon* - 01 44 42 38 47 - Courriel : bulletinancgvm@sfr.fr

Rédacteur en chef adjoint : *Marc Beauvois*

Imprimerie : Centr'Imprim 36101 Issoudun Cedex

Dépôt légal N° 202403.008

Commission paritaire N° 0326 A 06885

I.S.S.N. 1247-9918



### ÉDITORIAL

*Messieurs les chefs de corps et commandants des unités décorées,*

*Mesdames et Messieurs les élus des villes décorées,*

*Mesdames et Messieurs les représentants des institutions civiles décorées,*

*Chers adhérentes et adhérents,*

*Au moment de rédiger l'éditorial, notre assemblée générale statutaire annuelle vient de se tenir. Celle-ci s'est déroulée en présentiel et en visio-conférence. Je remercie tous les participants, adhérents, présidents délégués de sections, représentants des villes et des institutions civiles décorées. Le compte-rendu détaillé sera publié dans un prochain numéro de notre revue « Croix de Guerre et Valeur Militaire ».*

*Comme nous l'avions déjà annoncé, l'année 2024 sera marquée par deux grands projets en cette année de la tenue en France des Jeux Olympiques et Paralympiques.*

*Une exposition itinérante consacrée aux « Champions sportifs décorés de la croix de guerre ». Elle sera inaugurée le 24 avril 2024 au Château de Vincennes puis rejoindra nous l'espérons de nombreuses villes tout au long de l'année 2024.*

*L'édition du Livre Mémorial « Les Champions sportifs décorés de la croix de Guerre ou de la Valeur militaire ». Cet ouvrage, qui fera autorité en matières historique et académique, présente les portraits sportif et militaire de 80 de ces champions souvent restés dans l'oubli. Il sera disponible dès le mois d'avril au Siège de notre association. Notre association nationale avait en effet un devoir impérieux de mettre à l'honneur, en cette année olympique et paralympique, ces combattants passés et présents, champions sportifs reconnus, qui ont servi et servent deux fois la France avec courage et grandeur. Le « Dossier » de ce numéro est consacré à leur histoire.*

*Notre Congrès national se déroulera les 11, 12 et 13 octobre 2024 à Toulon dans le Var (83) à l'invitation de la section Provence Alpes Côte d'Azur, à l'occasion du 80ème anniversaire du débarquement de Provence qui eut lieu à partir du 15 août 1944. Je remercie d'ores et déjà notre camarade Hervé Bonnier et ses équipes pour l'organisation de cette importante manifestation de cohésion de notre association nationale. Le dossier d'inscription à ce Congrès, très riche en événements et comprenant un programme pour les conjoints, sera inséré dans le numéro de juin 2024 de notre revue. Nous vous attendrons très nombreux à Toulon pour ce Congrès.*

*Nos sections locales (départementales, régionales...) ont besoin d'assurer leur renouvellement. Nous vous demandons de solliciter de jeunes décorés dégagés de leurs engagements dans les armées pour s'impliquer et prendre des responsabilités dans la vie de notre association nationale, reconnue d'utilité publique. Des contacts enrichissants les attendent, autorités civiles et militaires, associations patriotiques et solidaires, relations avec les maires et conseils municipaux, avec les unités militaires permettant de rester « au contact ».*

*Comme à chaque instant nous devons penser à nos militaires des trois armées et de la gendarmerie, projetés sur les théâtres d'opérations extérieurs et dans nos territoires, en métropole et outre-mer, qui assurent notre sécurité, et ceux qui suivent une dure préparation au combat à haute intensité vers les frontières de l'Est de l'Europe. Tout comme nos blessés et les familles de nos soldats disparus au combat. Nous devons leur assurer notre total soutien.*

*Bien fidèlement.*

*Michel BACHETTE-PEYRADE, président national*



# Boutique - ANCGVM



« La Croix de Guerre 14-18 »  
19 € (frais de port compris)



« Honneur de la cité »  
20 € (frais de port compris)



« Croix de Guerre des OPEX »  
16 € (frais de port compris)



« Croix de la Valeur Militaire »  
16 € (frais de port compris)



Coupelle ANCGVM  
45 € (frais de port compris)



« La marque de courage »  
45 € (frais de port compris)



Médaille du centenaire ANCGVM  
45 € (frais de port compris)



Cendrier ANCGVM  
35 € (frais de port compris)



Couteau du centenaire  
35 € (frais de port compris)



Jeux de cartes ANCGVM  
15 € (frais de port compris)



Nouveau Pin's ANCGVM  
7 € (frais de port compris)



Cravate  
40 € (frais de port compris)

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de : ANCGVM

À adresser à l'Association Nationale des Croix de Guerre et de la Valeur Militaire  
Hôtel national des Invalides, 129 rue de Grenelle, 75700 PARIS CEDEX 07

Ou

Rendez-vous sur la boutique en ligne :

<https://croixdeguerre-valeurmilitaire.fr/boutique/>



## LES CHAMPIONS SPORTIFS

### *Décorés de la croix de Guerre*

Depuis le XXème siècle, dans les différents conflits pour lesquels l'Armée Française a été engagée, de nombreux sportifs se sont trouvés impliqués, souvent d'authentiques champions. Par leur engagement et leurs valeurs patriotiques, ils ont été au cœur des combats, beaucoup l'ont payé de leur sang et de leur vie. La France accueille du 26 juillet au 11 août 2024 les Jeux Olympiques et du 28 août au 8 septembre les Jeux Paralympiques. Pour mettre en valeur notre association, la section du Val-de-Marne, a proposé à l'ANGVM de s'associer à cette grande manifestation internationale et de réaliser une exposition mettant en valeur des champions sportifs décorés de la Croix de guerre ou de la Valeur militaire. En partenariat avec le Service historique de la Défense, cette exposition nationale se tient au château de Vincennes d'avril à juin, puis à l'Hôpital d'instruction des armées de Bégin de la fin juin à la fin juillet. A la citadelle souterraine de Verdun dans la Salle Auguste Thin, un duplicata de l'exposition sera présenté au public pendant 6 mois, d'avril à septembre 2024.

Un autre duplicata sera mis à la disposition des institutions et des villes, dont plusieurs l'ont déjà réservé : Vaires-sur-Marne, titulaire de la croix de Guerre 1939-1945 et hôte des épreuves olympiques d'aviron, Reims, Charleville-Mézières, Saumur, Brive, Béziers, Bayonne, Perpignan etc. Trois administrateurs, Pierre Castillon, Franck Galland et Michel Bugeaud, sont principalement en charge de cette réalisation pour sa réussite grâce à la compétence d'un membre de l'ANGVM, Michel Merckel, écrivain et conférencier du sport.

Michel Bugeaud

|                                                      |             |
|------------------------------------------------------|-------------|
| <i>La naissance du sport en France</i>               | <i>p.6</i>  |
| <i>La naissance de l'aviation</i>                    | <i>p.8</i>  |
| <i>La boxe et le cyclisme</i>                        | <i>p.9</i>  |
| <i>L'évolution du football et du rugby en France</i> | <i>p.10</i> |
| <i>L'équitation et les Jeux Olympiques</i>           | <i>p.11</i> |
| <i>La naissance du handisport</i>                    | <i>p.12</i> |
| <i>Trois champions décorés de la croix de Guerre</i> | <i>p.14</i> |
| <i>Les décorés des Grandes Écoles</i>                | <i>p.15</i> |
| <i>Le Centre national des sports de la Défense</i>   | <i>p.16</i> |

Dossier réalisé par : Michel Bugeaud, président de la section du Val-de-Marne ; Michel Merckel, conférencier du sport ; Pierre Castillon, membre du conseil d'administration de la l'ANGVM ; Loïc Salmon, rédacteur en chef







## LA NAISSANCE DU SPORT EN FRANCE

### Au-delà de la gymnastique

*Le sport se définit comme étant une activité physique pratiquée dans le cadre d'une compétition avec ses règles et ses classements. Soutenu par les institutions, les milieux médical et médiatique, il est aujourd'hui pratiqué par des millions de Françaises et de Français. Mais en a-t-il toujours été ainsi et quels sont les facteurs qui ont permis son enracinement et sa démocratisation dans notre pays ?*

Le 10 décembre 1848, est élu le premier président de la République française. C'est Louis Napoléon Bonaparte. Dans sa gestion de l'armée française, il comprend l'intérêt de la pratique de l'activité physique dans le cursus de la préparation du soldat, mais il constate l'absence de centres d'instruction pour les encadrants. C'est dans ce contexte qu'est inaugurée, le 15 juillet 1852, l'École normale militaire de gymnastique de Joinville qui est ainsi la première école de formation d'enseignants d'éducation physique créée en France. Elle s'appuie sur la méthode de Francisco Amoros qui associe des mouvements de gymnastique de base et des exercices aux agrès. La défaite de 1870 va montrer les limites de cette méthode, car il apparaît que l'une des raisons de la défaite est due au manque de condition physique de l'ensemble des troupes françaises.

#### L'ACTIVITÉ SPORTIVE EN FRANCE

Poussée par un esprit de revanche, l'armée se doit de disposer de troupes en pleine forme physique

*L'École normale militaire de gymnastique de Joinville.  
(c) collection particulière*

et capables d'endurer des efforts prolongés. Il apparaît que des réformes importantes s'imposent. Afin de répondre à cette volonté, plusieurs méthodes d'éducation physique vont apparaître. C'est dans ce contexte que l'enseigne de vaisseau Georges Hébert révolutionne les usages en privilégiant les rapports avec la nature et le grand air. Sa méthode dite naturelle, dont la devise est « être fort pour être utile », est bien plus attrayante que les autres. Rapidement adoptée par le monde militaire, elle est à la base du parcours du combattant. Mais dans ce cas, nous parlons d'éducation physique.

#### L'OLYMPISME MODERNE

En 1880, le sport est considéré en France comme un simple divertissement sans grand intérêt. Mais s'appuyant sur le besoin de la nation d'avoir des soldats forts, un mouvement humaniste va s'efforcer de développer cette activité. Pour lui, le sport permet aux hommes de se rencontrer, de se découvrir, de s'accepter et de se respecter. Son chef de file est Pierre de Coubertin. Dans le but de prévenir le conflit latent, il propose, le 23 juin 1894, dans le cadre du grand amphithéâtre de la Sorbonne, le rétablissement des Jeux Olympiques





avec l'objectif majeur d'être un vecteur de paix univérédigée en 1899 stipule que le but de l'Olympisme est « *de mettre le sport au service du développement harmonieux de l'humanité en vue de promouvoir une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine* ». Les premiers Jeux ont lieu du 6 au 15 avril 1896 à Athènes. Sans discrimination de niveau social, de langue, de religion, de sexe, les Jeux Olympiques sont aujourd'hui l'évènement sportif mondial N°1 auquel tout sportif rêve de participer.

### LA GRANDE GUERRE

Le 3 août 1914, l'Allemagne déclare la guerre à la France. Nos soldats se trouvent engagés dans une guerre de mouvement. Après la première victoire de la Marne, l'armée allemande opère un repli défensif, la « course à la mer » commence. De ces affrontements résulte un front de 750 kilomètres, allant de la mer du Nord à la frontière suisse. Les tranchées se creusent de part et d'autre, la guerre de position se met en place. Les « Pantalons Rouges » deviennent « les Poilus ».

Si, lorsqu'ils sont engagés dans les combats, les soldats sont trop occupés à survivre, pendant les périodes de calme, c'est bien différent. Loin de sa famille, de son travail, de son village, le soldat s'ennuie. Afin de gérer ces moments d'attente chargés d'angoisse et de cafard, les Poilus vont se mettre à pratiquer spontanément du sport.

Devant l'engouement que suscite ce type d'activité et l'adhésion évidente des Poilus, certains officiers vont proposer, à la place de la gymnastique militaire, cette autre forme de pratique physique beaucoup plus ludique. Des lors, des comptes-rendus sportifs apparaissent dans les journaux de tranchées et montrent un foisonnement d'acti-

*Le sport au front.  
(c) collection particulière*

vités physiques. Durant les 1.561 jours du conflit, cette pratique va évoluer et grandir sous l'influence de nos Alliés et de l'Institution militaire.

### L'HÉRITAGE SPORTIF

La dynamique est lancée. Elle ne s'arrête pas avec l'Armistice du 11 Novembre 1918. Les stades et les terrains de sport vont remplacer les champs de bataille, car le choix est fait par l'ensemble des états-majors d'utiliser le sport pour gérer les longs mois que dure la démobilisation. Cette période sera l'une des plus sportives que la France ait connue. Elle est ponctuée de nombreuses rencontres internationales et les Jeux Interalliés, qui se dérouleront du 22 juin au 6 juillet 1919, en seront le point fort. Cette dynamique permet la relance des Jeux Olympiques dès 1920 et génère la création de la Fédération française de football le 7 avril 1919, de la Fédération française de rugby le 15 mai 1919, de la Fédération française d'athlétisme le 20 novembre 1920, de la Fédération française de natation le 9 décembre 1920 et de la Fédération française de tennis le 28 décembre 1920. Ainsi, dès la fin du conflit, le sport ancre solidement ses bases dans notre pays. Héritage inattendu de la Grande Guerre, il est aujourd'hui un phénomène de société qui unit des millions de Françaises et de Français.

Michel Merckel





## LA NAISSANCE DE L'AVIATION

### Vite considérée comme un sport

*De tous temps, les hommes ont eu pour rêve de voler et nombreux sont ceux qui, au péril de leur vie, ont tenté de le réaliser. C'est Clément Ader qui va ouvrir la voie des avions motorisés. Dès lors, deux éléments vont s'enchaîner et permettre à l'aéronautique de progresser d'une façon exponentielle.*

Les premières avancées sérieuses concernant la conquête de l'air datent du début du XIX<sup>ème</sup> siècle avec une profusion de tentatives réalisées par des engins conçus pour planer. Le début du XX<sup>ème</sup> siècle voit naître les premiers vols d'appareils propulsés par un moteur et capables de décoller par leurs propres moyens. Dès lors, l'aviation naissante va connaître un engouement planétaire. Pour tester leurs appareils, les pilotes ne vont pas hésiter, au risque de leur vie, à se lancer des défis au travers de compétitions extrêmes.

A chaque décollage, ils essaient de réaliser une première ou d'établir un nouveau record. Leurs exploits font la « une » des journaux et, à ce moment de son histoire, l'aviation est considérée comme un sport.

#### L'ESSOR

Au début de la Grande Guerre, elle va servir comme moyen d'observation et de reconnaissance. Mais le 5 octobre 1914 a lieu le premier combat aérien, c'est un tournant. L'aviation de chasse vient de naître. D'abord à coup de revolvers et de fusils, puis à l'aide de mitrailleuses, les combats aériens vont progressivement devenir de plus en plus décisifs et de plus en plus violents.

Il faut alors des avions plus performants et des pilotes ayant du courage, du sang-froid, sachant combiner ardeur, virtuosité, efficacité et aptes à prendre dans l'urgence des initiatives déterminantes. L'examen médical du recrutement devient plus poussé et de solides qualités physiques sont requises. Pour la première fois de son histoire, l'armée française fait appel à des sportifs.

Afin de stimuler leur esprit de compétition, un palmarès des victoires est régulièrement diffusé et on crée le statut des « As ».

#### L'ENVOL

L'engagement total de ces pilotes dans le conflit va permettre de tester dans des conditions extrêmes les incessantes innovations techniques et technologiques et faire progresser considérablement le domaine de l'aéronautique.

Balbutiant avant la guerre, le monde de l'aviation en sort totalement métamorphosé, une ère nouvelle s'ouvre. En effet, la fin du conflit libère un grand nombre de pilotes chevronnés et rend disponibles des milliers d'avions fiables issus de la production en grande série, mise en place dans le cadre de l'effort de guerre. Cela permet les premières initiatives d'utilisation commerciale dès 1918. Des compagnies naissent. Elles créent un réseau de lignes régulières, sur lesquelles elles assurent la livraison de marchandises et de courrier. Puis le 8 février 1919, a lieu le premier vol transportant 12 passagers entre Paris et Londres. L'essor de l'aviation est lancé. Quant à l'armée de l'Air, elle est créée officiellement le 2 juillet 1934.

Michel Merckel





## LA BOXE ET LE CYCLISME

## Grands succès populaires

*Loin des clichés et des a priori que la boxe et le cyclisme génèrent, ces deux sports demandent du courage, des qualités physiques, de l'intelligence et un mental exceptionnel. Comment expliquer que la grande majorité de nos champions soient issus des couches les plus modestes de notre société ?*

**A**u début du XX<sup>ème</sup> siècle, la France est fondamentalement agricole et pour l'ensemble des couches populaires, les conditions de vie sont très dures. Le travail est éreintant, les salaires misérables et les conditions de vie insalubres. Il n'y a pas de temps, d'énergie ni d'argent à dépenser pour le moindre loisir et s'adonner à un sport, qui se pratique essentiellement sous le statut d'amateur, n'est pas envisageable. Mais les combats de boxe faisant l'objet de paris et les constructeurs de bicyclettes souhaitant faire connaître leur production, la boxe et le cyclisme offrent la possibilité d'une pratique rémunérée. Ces deux sports s'ouvrent ainsi à un large public. Les exploits de leurs champions sont suivis dans toute la France. Fierté nationale et ré-

férents pour beaucoup de jeunes en quête d'ascenseur social, ils sont et restent aujourd'hui un espoir pour beaucoup d'entre eux.

**LA PRATIQUE SPORTIVE  
AVANT LA GRANDE GUERRE**

En 1914, sur une population de 41,6 millions d'habitants, on compte 1,5 million de Français affiliés dans 6.000 sociétés de gymnastique et de tir dont la devise est « Pensez-y toujours, n'en parlez jamais ». Cette référence à la défaite de 1870 fait de ces centres des lieux de préparation militaire dont l'objectif est de préparer la revanche. Parallèlement, on estime entre 300.000 et 400.000 le nombre de pratiquants s'adonnant régulièrement au sport, la boxe et le cyclisme étant les deux sports les plus populaires.

Durant les combats de la Première Guerre mondiale, le comportement de nombreux boxeurs et cyclistes a été héroïque. Versés dans les régiments d'infanterie et au plus près des combats, beaucoup ne sont pas revenus des champs de bataille. Parmi eux on compte 94 grands champions.

Michel Merckel



*Georges Carpentier premier Français champion du monde de boxe. (c) collection particulière*



*Octave Lapize vainqueur du tour de France 1910, tué en combat aérien le 14 juillet 1917. (c) collection particulière*



## L'ÉVOLUTION DU FOOTBALL ET DU RUGBY EN FRANCE

### L'influence de la Grande Guerre

*De tous temps et sous tous les cieux, les humains ont pratiqué une activité physique collective autour d'un objet plus ou moins rond. Le football et le rugby se sont implantés en France après la guerre de 1870.*

Créé en 1872, «Le Havre Athlétique Club» est le premier club de rugby français. Très vite, les catholiques condamnent cette activité, car les contacts et les gestes qui l'entourent sont trop violents. Par opposition, les laïcs la mettent en avant, car ils y voient un complément idéal à la formation mentale et physique des individus. Bénéficiant d'un jeu traditionnel proche du rugby appelé la soule, pratiqué depuis des siècles dans toute la France, ce sport est rapidement adopté par les couches populaires. Pour le football, c'est un mouvement anglophile de la bourgeoisie du Second Empire qui aide à son introduction. Perçue comme un privilège, sa pratique se développe dans les milieux catholiques. Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, le football est joué essentiellement par les familles aisées du pays.

#### RUGBY

Le rugby est le premier sport collectif à être pratiqué à l'École de Joinville. Présenté comme un jeu viril, adapté aux soldats, il

*Maurice Boyau joueur international de rugby et aviateur titulaire de 11 citations.  
(c) collection particulière*



permet d'acquérir une résistance physique et morale, de fortifier les hommes en favorisant l'esprit d'équipe. Il est considéré comme un moyen d'entraînement adapté aux objectifs militaires. Dès la saison 1903-1904, un championnat militaire est organisé et sa pratique est approuvée par le ministre de la Guerre dans le règlement d'éducation physique du 21 janvier 1910. En 1916, la guerre fait rage et le monde du rugby français est quasiment décimé. Devant ce désastre, le responsable du rugby français, Charles Brennus, décide de réagir. En accord avec le général en chef des Néo-Zélandais, William Birdwood, il est décidé de créer une équipe de «All Black» constituée de soldats et de lui faire effectuer une tournée de matches. L'objectif est de sensibiliser les écoliers et les lycéens à la pratique du rugby. Les clubs se remplissent alors de nouveaux adeptes. Profitant de cet engouement, Charles Brennus crée le principe des catégories d'âge sportives, la Coupe de l'Espérance et la revue *Rugby* le 7 octobre 1916. Ses initiatives sauvent le rugby français.

#### FOOTBALL

Dès le début du conflit, le football va gagner toutes les sphères et tous les milieux. Demandant peu de moyens matériels et d'un abord facile, il met rapidement en situation de jeu et offre ainsi une pratique ouverte à tous. Les officiers comme les Poilus, venus de tous les territoires français, vont découvrir ce sport. C'est pendant la Grande Guerre que le football va gagner toutes les couches sociales de la France et démocratiser sa pratique dans tout le pays.

Michel Merckel



## L'ÉQUITATION ET LES JEUX OLYMPIQUES

### Le Cadre Noir de Saumur

*Depuis son apparition aux Jeux Olympiques en 1900, l'équitation française a remporté 34 médailles dont 15 en or. Jusqu'en 1948, cette compétition était essentiellement réservée aux militaires, mais la mécanisation des armées diminuant les effectifs de cavalerie, les Jeux de 1952 à Helsinki s'ouvrent à tous.*

Constitué de cavaliers d'élite, le mythique Cadre Noir est l'héritier d'une histoire commencée au XVI<sup>ème</sup> siècle. Il est associé historiquement à la ville de Saumur et reçoit officiellement son appellation le 21 janvier 1986. Si l'apparition de son nom remonte à 1900, rien n'était officiel et, pour l'armée française, il s'appelait : «Les écuyers du Manège de Saumur.»

#### PATRIMOINE CULTUREL

En 1981, le Cadre Noir quitte l'École de cavalerie. Il est rattaché au ministère des Sports et devient l'École nationale d'équitation. Aujourd'hui,

il fait partie de l'Institut français du cheval et de l'équitation où est enseignée l'équitation de tradition française. Cette discipline est inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO depuis le 6 novembre 2011.

#### PALMARÈS EXCEPTIONNEL

Depuis 1920, 45 cavaliers du Cadre Noir ont participé aux Jeux Olympiques. Ils y ont remporté sept médailles d'or, une d'argent et une de bronze. Son écuyer en chef actuel, le lieutenant-colonel Thibaut Vallette, monté sur le cheval Qing du Briot, a été sacré champion olympique par équipe aux Jeux de Rio de Janeiro en 2016.

Un certain nombre de ces écuyers, étant aussi des militaires de carrière, ont été engagés dans les combats. Certains ont fait preuve d'une bravoure exceptionnelle. Ceci explique la présence de nombreux cavaliers dans l'exposition.

Michel Merckel



*Le lieutenant-colonel Thibaut Vallette champion olympique et écuyer en chef du Cadre Noir.*  
© A.Laurieux/ifce



*Des écuyers du Cadre Noir en uniforme traditionnel.*  
© A.Laurieux/ifce





## LA NAISSANCE DU HANDISPORT

### Les réalités de la guerre

*La première guerre mondiale, par sa violence, sa durée et sa dimension internationale, a été terriblement destructrice. Au fil des combats, des centaines de milliers d'adultes jeunes et vigoureux sont gravement atteints dans leur intégrité physique et deviennent lourdement handicapés. La France n'y est pas préparée. Elle se doit de réagir au plus vite.*

Avec l'usage intensif d'une artillerie dévastatrice, la première guerre mondiale est effroyablement meurtrière pour les hommes. Le Service de santé des armées se trouve confronté à des situations totalement imprévues. Cette réalité va conduire la médecine de guerre vers une importante mutation quantitative

et qualitative. Il en résultera une adaptation progressive et efficace des moyens d'action tout au long de ces 1.561 jours de conflit, résumée par cette formule « Relever. Évacuer. Opérer. Réparer. ».

### PRISE DE CONSCIENCE DU HANDICAP

Durant les combats, des centaines de milliers d'hommes jeunes et vigoureux sont blessés. S'ils sont de plus en plus nombreux à être sauvés grâce au progrès de la chirurgie, beaucoup restent invalides. La rééducation va devenir cruciale, mais elle est à créer, car, jamais dans son histoire, la France n'a été confrontée à la gestion d'une telle situation, en nombre et en degrés de gravité.



Séance de rééducation à l'école de Joinville.  
(c) collection particulière

D  
O  
S  
S  
I  
E  
R



*Courses entre soldats éclopés 1917 (c) collection particulière*

Devant le nombre grandissant de mutilés et l'urgence des demandes, l'École normale militaire de gymnastique de Joinville se voit investie d'une nouvelle mission, celle de créer des moyens efficaces de rééducation. En s'appuyant sur la gymnastique suédoise de Pehr Ling et la méthode naturelle de Georges Hébert, des progressions de travail et d'exercices sont établies. Pendant les longues séances ennuyeuses et répétitives, un étrange phénomène se produit. Dans son carnet de Poilu, Antoine Gal note le 5 juin 1915 : « ... envoyés dans un centre de rééducation, tous ces éclopés chaque jour jouaient au ballon. » Dans *Le Miroir* du 1er août 1915, on peut lire : « Les blessés eux-mêmes, avec une incroyable bonne humeur, organisent entre eux des courses d'éclopés. » Dans *La Vie au Grand Air* du 15 septembre 1917, on lit : « Cette émulation introduit la notion de compétition et donc ce qui la caractérise : le sport. »

### COMPÉTITIONS INTERNATIONALES

Dans la dynamique créée par la démocratisation du sport dès la fin du conflit, Eugène Rubens-Alcais crée la Fédération sportive des sourds-muets de France le 28 décembre 1918. De nombreux Poilus, atteints par cette infirmité, rejoignent les rangs de ce mouvement qui organise rapidement

*Cérémonie d'ouverture des jeux de Stoke Mandeville 31 juillet 1954. (c) collection particulière*

ses premières compétitions. Poursuivant son action et avec l'aval de Pierre de Coubertin, Eugène Rubens-Alcais a l'idée géniale d'organiser, à la suite de ceux de Paris, les premiers Jeux Olympiques (JO) des sourds et muets du 10 au 17 août 1924 au stade Pershing. La presse internationale couvre largement l'évènement qui réunit 133 athlètes venant de 9 nations. On ne le sait pas encore, mais les Jeux Paralympiques viennent de naître. En 1940, le neurochirurgien Ludwig Guttmann, directeur de l'hôpital de Stoke Mandeville en Angleterre, reprend les expériences venues de la première guerre mondiale pour favoriser la rééducation des soldats blessés de la seconde guerre mondiale. Dans l'esprit des JO des sourds et muets et dans le contexte de ceux de Londres, il organise le 28 mai 1948, les premiers Jeux mondiaux des chaises roulantes et des amputés, plus connus sous le nom de « Jeux de Stoke Mandeville ». En 1960, la 9ème édition est organisée à Rome en continuité des JO des valides. Réunissant 400 sportifs représentant 23 nations, cette édition est considérée comme étant officiellement celle des premiers Jeux Paralympiques. Dès lors, couvrant les divers champs d'invalidité, le handisport devient vite une activité reconnue.

Michel Merckel





## TROIS CHAMPIONS DÉCORÉS DE LA CROIX DE GUERRE

### **LE CAVALIER ALEX CARTER ET SON CHEVAL LORD LORIS**

26 juin 1914, une foule énorme se presse dans les tribunes de l'hippodrome du bois de Boulogne. Chapeaux hauts-de-forme et toilettes de grand luxe sont de sortie pour le grand steeple d'Auteuil, considéré comme la plus prestigieuse course hippique de l'année. Le meilleur jockey de sa génération, Alex Carter et son pur-sang Lord Loris remportent cette course. Acclamés et adulés par un public en délire, l'hippodrome est debout et scande leur nom. 20 août 1914, durant la bataille de Charleroi, un obus tombe au milieu d'un groupe de chevaux, Lord Loris est parmi eux. 11 octobre 1914 à Saint-Pol-sur-Ternoise dans le Pas-de-Calais, enlisé dans la boue, blessé au ventre par plusieurs balles, Alec Carter va agoniser pendant trois jours avant de mourir. Liés par la gloire et les victoires dans l'allégresse des hippodromes, Alec Carter et Lord Loris l'ont aussi été par une mort obscure dans l'anonymat et la misère des champs de bataille.

### **LE BOXEUR EUGÈNE CRIQUI**

14 mars 1915, une brume flotte sur la tranchée de Calonne creusée au pied de la crête des Éparges. Au milieu des hurlements, sifflements et détonations, les soldats du 54ème Régiment d'infanterie se lancent à l'assaut. Un modeste boxeur, Eugène Criqui, est parmi eux. Soudain, il ressent un violent choc. Il a la sensation que le ciel lui tombe sur la tête. Il veut crier, mais ça ne sort pas. Sa main sent que le bas de son visage est en bouillie.

Quelque chose de dur a giclé de sa bouche, ce sont ses dents. Il s'effondre, il s'étouffe, son sang le noie. Deux jours plus tard, des brancardiers le retrouvent. Il est toujours vivant ! Commence pour lui une longue période d'hospitalisation ponctuée de 17 opérations. Eugène a certes un peu la « gueule cassée », mais il est sauvé. Après une longue rééducation et contre l'avis de tous, il remonte sur le ring. Suite à une impressionnante série de victoires par KO, il remporte les titres de champion de France et champion d'Europe. Le 2 juin 1923 au Polo Ground de New York, il bat Johny Kilbane. Ce jour-là, Eugène Criqui, le Poilu à la gueule cassée, laissé pour mort du côté de la crête des Éparges, est champion du monde.

### **LE NAGEUR HENRI DECOIN**

12 mars 1900, pont d'Austerlitz à Paris, un groupe de touristes regarde un gamin de 10 ans s'enduire le corps de graisse. Henri Decoin s'apprête, pour quelques pièces de monnaie, à traverser la Seine à la nage. À 18 ans, sept fois champion de France de natation, il est au départ du 100 m nage libre des Jeux Olympiques de Londres en 1908. Le 2 novembre 1917 durant la Grande Guerre, devenu pilote de chasse, il rejoint l'Escadrille 77. Il en devient le commandant le 31 mai 1918. Blessé 2 fois, cité 6 fois, il est promu capitaine le 22 septembre 1918. 16 mai 1965, un metteur en scène réputé et reconnu est ovationné au festival de Cannes. C'est Henri Decoin, le gamin de la misère qui, à 6 ans, devait se débrouiller pour survivre.

Michel Merckel





## LES DÉCORÉS DES GRANDES ÉCOLES

### 11 anciens élèves de 7 Écoles

*Dix grandes écoles françaises sont devenues membres de l'ANCGVM à la suite de notre série d'articles faisant état de leurs croix de Guerre (1914-1918, 1939-1945 ou Théâtre d'opérations extérieures).*

**L'**exposition cite 11 anciens élèves de ces écoles devenus à la fois des champions sportifs et des soldats décorés de croix de Guerre ou morts pour la France.

#### **ÉCOLE CENTRALE DES ARTS ET MANUFACTURES**

Marcel Burgun, rugbyman, aviateur d'observation, mort pour la France en 1916.

Marcel Communeau, rugbyman, capitaine d'artillerie en 1914-1918, puis directeur de la Manufacture de tapis et couvertures de Beauvais.

#### **ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ÉLECTRICITÉ (SUPÉLEC)**

Georges André, athlète et rugbyman, fantassin décoré puis prisonnier en 1914-1918, mort pour la France en Tunisie en 1943.

Louis Bréguet, pilote d'avion, a créé la société Louis Bréguet et a fourni des milliers d'avions de reconnaissance et bombardement lors de la Grande Guerre.

#### **HAUTES ETUDES COMMERCIALES**

Maurice Herzog, pilote d'avion, montagnard, chasseur alpin et résistant, vainqueur de l'Annapurna, fut secrétaire d'État.

Bernard Destrémeau, tennisman international, fut

sous-lieutenant de cavalerie, participa au débarquement en Provence en 1944 (5 citations) avant de devenir parlementaire.

Roland Garros, rugbyman et tennisman, fut pilote puis prisonnier en 1914-1918, vainqueur de nombreux combats aériens et mourut pour la France lors de son dernier combat

#### **INSTITUT NATIONAL AGRONOMIQUE**

Léon Flameng, cycliste médaillé olympique, fut pilote de bombardement en 1914-1918 et mourut en combat aérien.

#### **ÉCOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSÉES**

Alain Gerbault, reçu au concours en 1914, devint un pilote d'avion aux multiples combats, puis un pilote civil aux nombreux records et un marin solitaire de renommée internationale.

#### **ÉCOLE COLONIALE**

Albert Eutrope, guyanais, rugbyman international, administrateur des colonies, mobilisé comme fantassin en 1914, fut tué en 1915 au Cameroun.

#### **ÉCOLE POLYTECHNIQUE**

Jean Borotra, « le basque bondissant » fut un grand champion international de tennis, titulaire des croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945, déporté et résistant avant une carrière industrielle.

Pierre Castillon



## LE CENTRE NATIONAL DES SPORTS DE LA DÉFENSE

### Pôle d'excellence militaire et sportive

*Outre ses missions de cohésion, de préparation opérationnelle et de réinsertion des blessés, le Centre national des sports de la défense (CNSD) relance la performance française.*

Son commandant, le général Paul Sanzey, commissaire aux sports militaires, l'a présenté à la presse, le 5 octobre 2023 dans ses installations de Fontainebleau.

#### LES MISSIONS

Hériter des bataillons d'Antibes (formation des spécialistes militaires de sport) et du bataillon de Joinville (entraînement des sportifs de haut niveau) fondés en 1967, le CNSD regroupe l'École interarmées des sports (EIS) et l'École militaire d'équitation en 2006. En effet, le pentathlon militaire moderne compte cinq disciplines : la course à pied, la natation, l'escrime, le tir au pistolet et...l'équitation ! Le durcissement de opérations entraînant une augmentation du nombre des militaires blessés physiques et psychiques, le CNSD contribue à leur réinsertion sociale et professionnelle. Composées de militaires des armées de Terre et de l'Air et de l'Espace, de la Marine nationale et de la Gendarmerie ainsi que des personnels civils du Secrétariat général pour l'administration, les 39 équipes de France militaires en sport individuel, collectif et handisport ont remporté 82 médailles, dont 26 en or, aux jeux mondiaux militaires d'été à Wuhan (Chine) en 2019 et 104 médailles (49 en or) aux championnats du monde. Après sa mise en sommeil en 2002 lors de la suspension de la conscription, le bataillon de Joinville a été réactivé en 2014 au



*Le général Paul Sanzey, commandant le CNSD. (c) Loïc Salmon*

sein de l'EIS. Aujourd'hui, sélectionnés en raison de leur palmarès au sein des fédérations sportives locales, les jeunes athlètes civils se voient offrir un engagement dans les armées avec la possibilité de se perfectionner au bataillon de Joinville. Devenus membres de « l'Armée de champions », ils participent ensuite aux compétitions internationales et aux Jeux Olympiques et Paralympiques et renforcent les équipes de France militaires lors des compétitions internationales militaires. L'Armée de champions a déjà obtenu 117 médailles olympiques et paralympiques. Aux Jeux Olympiques de Tokyo en 2021, la France a envoyé 378 participants qui ont remporté 33 médailles. Parmi eux, les 54 personnels du ministère de la Défense (14, 3 % de la délégation) en ont obtenu 13 (39,4 % du palmarès français), dont 5 d'or (50 %), 4 d'argent (33,3 %) et 4 de bronze (36,4 %). Aux Jeux Paralympiques, les 146 Français ont gagné 54 médailles. Les 20 participants du ministère de la Défense (13,7 % de la délégation) en ont rapporté 19 (35,2 % du palmarès français), dont 6 d'or (54,5 %), 4 d'argent (26,7%) et 9 de bronze (32,1 %). **Loïc Salmon**



## L'engagement français au Liban sous casque bleu en 1978-1979

*Alors que la guerre civile fait rage au Liban depuis 1975, l'intervention israélienne de 1978 en réponse aux attaques des combattants palestiniens, les fedayin, conduit l'ONU à envoyer une mission de maintien de la paix, la force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), dont le fer de lance est initialement à charge de la France. C'est l'entrée « en premier » des forces françaises et leur action lors de la première partie du mandat FINUL qui sont décrites dans cet article, du déploiement sur le sol libanais jusqu'au repli du bataillon français, le BATFRANCE, le 15 mars 1979.*

Depuis le 13 avril 1975 le Liban est en pleine guerre civile, mais l'intervention de Tsahal (Forces armées israéliennes) est liée à la guérilla que les fedayin (combattants palestiniens) entretiennent à partir du Liban contre Israël, dès 1965 mais surtout à partir du tournant des années 1970. A l'hiver 1977-78, les attaques palestiniennes s'amplifient, puis, le 11 mars 1978, un commando palestinien venu du Liban prend en otage un bus sur la route côtière de Tel Aviv et tire sur tous les véhicules rencontrés. L'attaque fait 39 morts israéliens et 71 blessés, les plus grandes pertes israéliennes à cette date en un jour depuis la guerre du Kippour. Dès lors Israël mobilise.

### Attaque israélienne

Tsahal lance l'attaque dans la nuit du 14 au 15 mars 1978. C'est l'opération « Litani » du fait de la ligne à atteindre : le fleuve du même nom. Sous couvert d'une réplique à l'attentat, cette opération a un triple objectif :

éliminer un maximum de fedayin ; détruire les dépôts palestiniens d'armes et de munitions ; établir une zone tampon au Liban-Sud.

Les fedayin se replient et ne conservent au Sud du fleuve que la zone de Tyr où ils se retranchent. Mais le Liban saisit l'ONU et demande l'envoi d'une force d'interposition.

Le Conseil de Sécurité, après trois jours de débats, adopte les résolutions 425 et 426 le 19 mars. Elles demandent que l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance politique du Liban soit respectées, exigent le retrait de Tsahal et appellent à établir sans délai « une force intérimaire des Nations unies pour le sud du Liban (FINUL) aux fins de : confirmer le retrait des forces israéliennes ; rétablir la paix et la sécurité internationales ; aider le Gouvernement libanais à assurer la restauration de son autorité effective dans la région ».

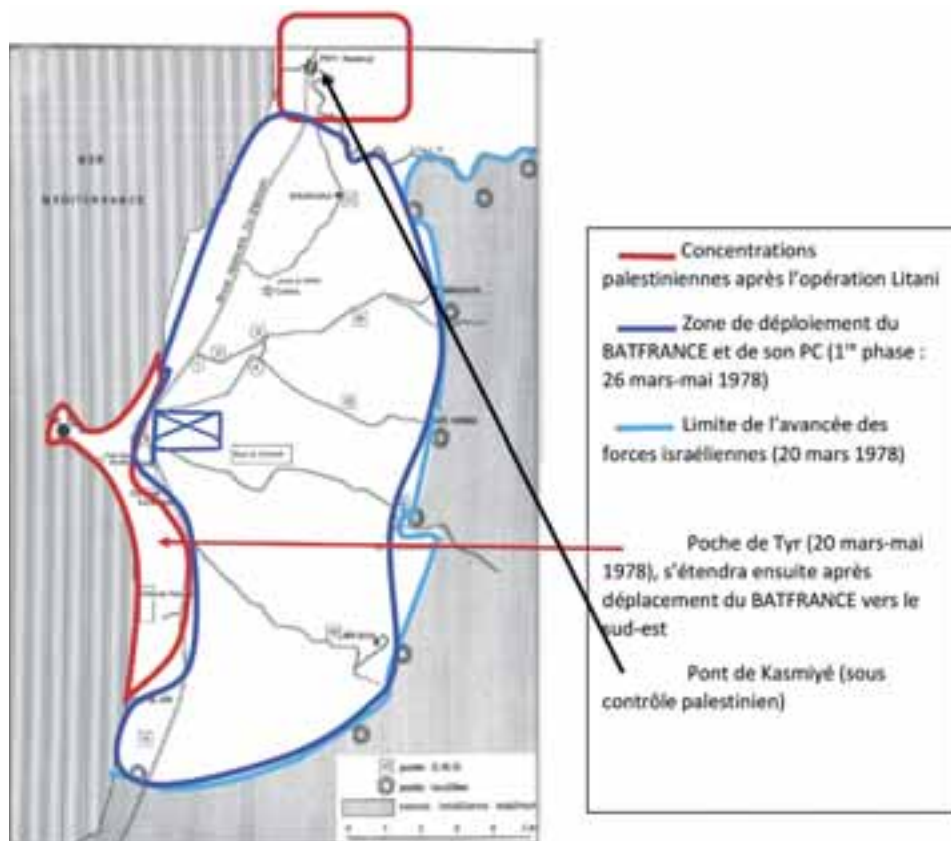
Devant cette résolution, Israël se voit contraint d'arrêter son avance le 20 mars, ce qui ne laisse pas le temps à

Tsahal d'être en position d'écraser les concentrations palestiniennes de la région de Tyr.

### Intervention française

Commence alors la génération de forces. Seul Paris propose l'envoi d'un bataillon pour l'entrée en premier, proposition approuvée par le Conseil de Sécurité le 22 mars au soir. Le professionnalisme français se manifeste d'abord dans la rapidité de réaction. L'ordre est transmis au régiment d'alerte Guépard, le 3ème Régiment parachutiste d'infanterie de marine, qui s'organise pour projeter son PC et deux compagnies dans les 36 heures, puis les deux autres dans les 96 heures. Trois semaines plus tard, le BATFRANCE, son escadron d'intervention et l'unité de soutien française de la FINUL, le 420ème détachement de soutien logistique (DSL), compteront 1.290 militaires. Les autres contingents n'arriveront que plusieurs semaines plus tard. L'accueil de la popu-





qui coupe en deux le dispositif de la FINUL. Celle-ci ne pourra même pas contrôler une zone continue entre les belligérants. Cela n'empêche pas le BATFRANCE de se consacrer au mieux à sa tâche. Dans la tradition de l'armée d'Afrique, les parachutistes entreprennent une action d'assistance vis-à-vis de la population civile. Ils font appel à des dons pour vêtir les réfugiés et les doter du minimum vital. Ils sécurisent les zones d'habitation, rouvrent et dépolluent les itinéraires, relancent l'économie locale, rouvrent les écoles et se substituent

à la libanaise en pleine déliquescence, ils associent les élites civiles et religieuses de tout bord à leurs initiatives. Au total, leur action est appréciée par toutes les communautés. Sur le plan militaire, le détachement français s'efforce de tenir le mandat. Il reprend les postes israéliens cédés, neutralise les munitions non explosées, détruit les mines, armes et munitions découvertes. Il multiplie les barrages et patrouilles et désarme les fedayin pris en zone FINUL. Comme les Français réalisent des patrouilles nocturnes, les heurts avec les Palestiniens, qui s'infiltrèrent de nuit à partir de la poche de Tyr, deviennent inévi-

tablement. Le 24 mars, il y a accord de l'OLP pour laisser les parachutistes aller vers le

Sud, mais pas pour leur céder le contrôle du pont de Kasmiyé, qui commande l'accès vers Tyr, ou celui de la ville elle-même, comme l'entendaient les Français. Le BATFRANCE décide alors de verrouiller la poche de Tyr et de séparer ainsi Palestiniens et Israéliens. Bien vite, les Palestiniens reprennent leurs infiltrations, engageant quotidiennement des épreuves de force avec le BATFRANCE. Les Israéliens s'adaptent. Lors de leur quatrième phase de désengagement, à compter du 30 avril, ils cessent de rendre leurs positions à la FINUL, mais les remettent à la milice du commandant Hadad, future armée du Liban-Sud. Ils se constituent ainsi un glacis protecteur bordant leur frontière et s'assurent de la passe de Kardala, ce

tituent aux professeurs manquants. Ils assurent des soins médicaux gratuits et, à défaut d'une administration libanaise en pleine déliquescence, ils associent les élites civiles et religieuses de tout bord à leurs initiatives. Au total, leur action est appréciée par toutes les communautés. Sur le plan militaire, le détachement français s'efforce de tenir le mandat. Il reprend les postes israéliens cédés, neutralise les munitions non explosées, détruit les mines, armes et munitions découvertes. Il multiplie les barrages et patrouilles et désarme les fedayin pris en zone FINUL. Comme les Français réalisent des patrouilles nocturnes, les heurts avec les Palestiniens, qui s'infiltrèrent de nuit à partir de la poche de Tyr, deviennent inévi-



tables. La discipline de feu française permet d'éviter plusieurs fois l'escalade, mais le 23 avril, un premier parachutiste est mortellement blessé. Dans la nuit du 30 avril au 1er mai, un groupe de fedayin ouvre le feu. Les parachutistes abattent deux assaillants. Cet évènement enclenche un cycle de représailles. Le 2 mai, plusieurs détachements français sont pris en embuscade. Les automitrailleuses légères (AML) venues en renfort sont attaquées à la roquette anti-char. Le colonel Salvan, commandant le BATFRANCE, se déplace pour essayer d'arrêter l'escalade, mais il est pris à partie à un barrage et reçoit 18 balles qui lui coûteront autant de mois d'hôpital. L'adjudant Santini est tué d'une balle dans la tête. Plusieurs autres Français sont touchés. D'autres pertes endeuilleront le camp français, mais il s'agit là du principal engagement du BATFRANCE. Dès le lendemain, en effet, les attaques délibérées de groupes palestiniens cessent. Yasser Arafat craint trop de se faire des Français des ennemis... et demande d'éviter les heurts frontaux. Cependant, les Palestiniens se rendront encore coupables de 170 incidents vis-à-vis du contingent français dans la seule période de décembre 1978 à mars 1979. Quant au commandant Hadad, mécontent de la tolérance croissante de la FINUL envers les fedayin, il ne se privera pas d'harceler à son tour les Français. Car, simultanément, les ordres tombent. L'ONU refuse l'épreuve de force. La FI-

Evolution du déploiement du BATFRANCE et dispositif FINUL après stabilisation

- Trouée de Kardala dans le dispositif de l'ONU
- Refus des Palestiniens d'abandonner le pont de Kasmiyé et la zone de Tyr... Abandon de l'ONU : la poche de Tyr déborde sur l'ancienne zone du BATFRANCE au départ de celui-ci
- Installation progressive de la milice du commandant Hadad



NUL déplace les Français vers le Sud-Est dans la zone d'Haris et abandonne Tyr et sa banlieue à l'OLP. Les ordres sont désormais de ne plus réaliser d'actions de nuit, de limiter les patrouilles et de ne rien entreprendre contre les postes établis par les milices. Logiquement, les infiltrations palestiniennes s'accroissent, avec bientôt la multiplication de positions de l'OLP en zone FINUL. Par suite, Paris demande la modification du mandat, l'envoi d'armement lourd pour dissuader les milices et l'application de règles d'engagement durcies. Ces demandes sont repoussées par l'ONU.

### Évacuation du BATFRANCE

La France en tire les conséquences et annonce le retrait de son unité de combat pour le mois de mars 1979, s'engageant à laisser l'unité logistique au PC de la FINUL. Mais le BATFRANCE est si populaire qu'il faut organiser le repli dans le plus grand secret. De nombreux civils ont en effet menacé de se jeter sous les roues des véhicules pour empêcher le retrait

français. Parallèlement, un regain d'agressivité des milices n'est pas exclu. L'opération « Charybde », l'évacuation du BATFRANCE, a lieu le 15 mars sur la plage de Ras el Ain, au Sud de Tyr. Elle est exécutée avec brio et aucune perte n'est à déplorer. Le président de la République félicite chaleureusement le détachement français pour son engagement en tous points exemplaire. A partir de mars 1979, la France ne reste présente à la FINUL qu'à travers le 420ème DSL, qui assure le soutien général de la force. Depuis lors, la France est toujours présente à la FINUL, avec des détachements variables en fonction des circonstances et des mandats.

**Colonel Christophe Midan**  
*chef du Département*  
*histoire et symbolique*  
*Service historique de la Défense*

Source : Christophe Midan, « L'engagement français au Liban au sein de la FINUL 1978-1979 », in actes du colloque *Les armées françaises et les crises du Moyen-Orient 1973-2003*, 20 octobre 2023



## DANS LES LIVRES

### LA DÉCHIRURE

par Ramu de Bellescize

Cet ouvrage passionnera nos membres ayant vécu, sur place ou en métropole, les dernières années de l'Algérie française. L'auteur, professeur de droit, a effectué un travail de bénédictin dans les archives pour présenter deux facettes des dernières années de la présence française en Algérie, datant de 1830.

Ayant détaillé le contexte et le déroulement des événements, il apporte ensuite son éclairage sur les juridictions successives de la métropole face aux rebellions de militaires, aux attentats et à l'OAS. Le contexte international de décolonisation était marqué par la perte de l'Indochine en 1946-1954, suivie en 1948-1954 par l'abandon progressif des comptoirs de l'Inde, puis par l'indépendance de la Tunisie, du Maroc et celle du Congo belge en 1960. Après le déclenchement le 1er novembre 1954 et l'appel au contingent, les bombes du 30 septembre 1956 conduisirent à la bataille d'Alger, certes gagnée mais donnant lieu à des débats sur la torture. La même année eut lieu l'opération de Suez. En janvier 1957, le général Massu suscita la révolte contre la politique de Paris, qui aboutit le 13 mai 1958 à l'attaque du gouvernement général à Alger. Le général Salan fit appel au général De Gaulle, préparant l'avènement de la Vème République. Les journées des barricades furent réprimées en janvier 1960. Malgré le succès du Plan Challe, repoussant le FLN au-delà des frontières, les négociations en cours suscitèrent le putsch des généraux le 21 avril 1961, mis en échec et impli-



quant moins de 1% des 400.000 soldats français présents en Algérie. Les accords d'Évian de 1962 furent suivis d'insoumissions, complots et attentats de l'OAS, dont celui du Petit-Clamart, marques d'une profonde déchirure, et de drames humains pour les pieds-noirs, les harkis et l'Armée française, par suite de l'oubli de la parole donnée, de la lassitude de la Métropole et de la pression internationale. L'ou-

vrage fait surtout découvrir les aspects juridiques, moins connus, des réactions de l'État. Les juridictions d'exception suscitèrent de nombreux débats au Conseil d'État. En 1960, le Tribunal permanent des forces armées de Paris instruisit le procès des barricades. En 1962, la Cour militaire de justice prononça 6 condamnations. Le lieutenant Degueldre fut exécuté, mais la défense saisit alors, mais trop tard, le Conseil d'État, qui annula l'ordonnance de création de cette Cour, ce que suscita une vive réaction du gouvernement et conduisit en janvier 1963 à la création de la Cour de sûreté de l'État, qui allait être supprimée en 1981. L'auteur est fils de Romée de Bellescize, membre récemment décédé de l'ANCGVM, conseiller d'État, ancien de l'École coloniale, croix de guerre TOE (Indochine).

**Pierre Castillon,**  
**membre du Conseil d'administration**  
**de l'ANCGVM**  
 « *La déchirure* », par Ramu de Bellescize,  
 Éditions Balland, 740 pages, 29 €.





### NE JAMAIS BAISSER LES BRAS

par Danilo Pagliaro

Un père de famille italien de 36 ans décide de donner un nouveau sens à sa vie. Il s'engage à la Légion étrangère. L'engagement est ouvert de 18 à 40 ans à la Légion. Il devient un homme sans nom et reçoit une « identité déclarée ». Le livre décrit son parcours du premier jour de son engagement à son départ en retraite 20 ans plus tard. A Aubagne, au 1er Régiment étranger, il subit les tests psychologiques, les visites médicales et les entretiens pour la sécurité et les motivations. Ensuite il rejoint le 4ème Régiment étranger où il suit une formation initiale. A l'issue, il est affecté au 1er Régiment étranger de cavalerie où il occupe les fonctions de transmetteurs et participe à des opérations extérieures, notamment à Sarajevo (1995) et au Cameroun (1996). Sa carrière se poursuit à la 13ème Demi-Brigade de la Légion étrangère à Djibouti



pendant 2 ans et au Détachement de la Légion étrangère de Mayotte pour aussi une durée de 2 ans.

Marc Beauvois

« *Ne jamais baisser les bras* » par Danilo Pagliaro Mareuil Editions, 184 pages, 20 €.

### CAIRO

par Will Chesney

Un militaire américain décrit la vie et la relation «amicale» qu'il entretiendra avec Cairo, le chien le plus célèbre des Etats-Unis. Il s'engage dans les Marines avec le souhait de devenir «Navy Seal» (commando Marine) chez les Marines. L'entraînement et les tests de sélection sont les plus durs et les plus sélectifs des forces armées américaines. A l'issue, il choisit de devenir maître-chien. Il rencontre Cairo un superbe malinois. Une grande complicité entre l'homme et l'animal se développe aux cours des entraînements et des opérations spéciales. Le maître et le chien participent à l'opération «Spear», dont l'objectif est l'élimination de Ben Laden. Après de bons et loyaux services Cairo deviendra « chien de réserve ». Il restera auprès de son maître.

M.B



« *CAIRO, un chien hors du commun. L'histoire de mon partenaire, le chien Navy Seal Cairo, dans le raid contre Ben Laden* » par Will Chesney, Navy Seal avec Joe Layden. Mareuil Editions, 344 pages, 21 €.



## Lycée militaire de Saint-Cyr l'École (Yvelines)

Héritier de la maison royale de Saint Louis de 1686 (destinée par Louis XIV à la formation des filles de militaires), il avait été supprimé par la Révolution et transformé en hôpital militaire de 1792 à 1800, en Prytanée militaire de 1800 à 1808, puis en École spéciale militaire, qui a abrité la formation des officiers de l'Armée de Terre de 1808 à 1940.

Détruit en 1944 par les bombardements, il sera reconstruit en 1966 en collège militaire et prendra son appellation de Lycée militaire de Saint-Cyr en 1983. Dans un site prestigieux et chargé d'histoire, il perpétue sa mission première d'aide aux familles et d'aide au recrutement de cadres pour les armées. Aujourd'hui le lycée militaire (appelé familièrement Khôldo) est l'un des 6 lycées du ministère des Armées. 80 % des places sont attri-



buées aux enfants de militaires, 12 % aux enfants de fonctionnaires et le reste à des boursiers dans le cadre du programme « égalité des chances ». Il accueille environ 860 élèves, tous pensionnaires, ce qui leur offre un cadre stable pendant les mutations ou les déplacements en opérations des parents. Il prépare aux baccalauréats général et technologique (bac STI2D uniquement). Il est doté de classes préparatoires aux grandes écoles mili-

taires et d'un BTS CIEL (Cybersécurité, Informatique et réseaux, Électronique) depuis 2016. Les résultats au baccalauréat (taux de réussite de 100%) et les mentions (taux de mentions à 85 %, dont 20 % de mentions Très Bien) illustrent la qualité de l'enseignement. En 2023, sur un effectif de 107 candidats, 52 élèves ont intégré de grandes écoles militaires soit 49 % et 8, de grandes écoles civiles soit 7 %. 28 % des intégrant à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr sont issus de ce Lycée. La formation sportive obligatoire, l'encadrement militaire et le port d'un treillis font partie des différences avec d'autres classes préparatoires. Le taux de féminisation est de 40 % au lycée et de 20 % en classe préparatoire aux grandes écoles. L'encadrement par des professionnels du ministère des Armées assure la dis-



*Prise d'armes avec l'ensemble des élèves, en présence des anciens.*



## Lycée militaire de Saint-Cyr l'École (Yvelines)

cipline et l'acquisition des valeurs de respect, d'honneur et d'intégrité, dans le cadre de la vie en communauté. Avant sa destruction en 1944 et la création de l'établissement actuel, 40.000 jeunes avaient été formés à Saint-Cyr l'École, dont 8.000 tombèrent pour la Patrie. « *La véritable école du commandement est donc la culture générale* » (discours du Général De Gaulle). Les anciens élèves font partie des anciens enfants de troupe. Parmi les anciens élèves célèbres du collège et du lycée militaire figurent : le général Stéphane Abrial, ancien chef d'état-major de l'armée de l'Air ; le général Jean-Pierre Bosser, ancien chef d'état-major de l'armée de Terre ; la pilote de chasse polytechnicienne Caroline Aigle ; le colonel gendarme Arnaud Beltrame, tué par un terroriste ; les spationautes François Clervoy et Léopold Eyrarts ; le rugbyman Henry Chavancy ; le chanteur Vianney.

### L'École spéciale militaire de Saint-Cyr

Comme indiqué plus haut, le lycée militaire de Saint-Cyr l'École se trouve dans des bâtiments occupés par l'École spéciale militaire de Saint-Cyr de 1808 à 1940. Celle-ci a été transférée au camp militaire de Coëtquidan (Morbihan) en 1945. Le drapeau de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr a reçu la Légion d'honneur le 22 avril



*Entrée historique des bâtiments à Saint-Cyr l'École.*

1914. La croix de Guerre 1914-1918 a été ajoutée en 1922 par le ministre de la Guerre, André Maginot, avec la citation suivante : « *Par la valeur et l'héroïsme des officiers qu'elle a formés, a consacré, au cours de la Grande Guerre, sa longue tradition de sacrifices à la Patrie et a justifié d'éclatante façon sa devise glorieuse : Ils s'instruisent pour vaincre* ». De grands

noms militaires sont passés par l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, notamment les maréchaux Mac Mahon (Second Empire), Juin, Leclerc, de Lattre, Lyautey et Gallieni, ainsi que les généraux Boulanger (III<sup>ème</sup> République) et De Gaulle.

**Pierre Castillon,**  
*membre du conseil  
d'administration de l'ANCGVM*



*Garde au drapeau du lycée militaire de Saint-Cyr l'École.*





## CHARLEVILLE-MEZIERES (Ardennes)

### Croix de Guerre 1914-1918 et 1939-1945.

En 1966, les communes de Charleville, Etion, Montcy-Saint-Pierre et Mohon fusionnent pour donner naissance à la ville de Charleville-Mézières.

#### Première guerre mondiale

Le département des Ardennes est le seul département entièrement occupé par l'armée allemande de 1914 à 1918. Alors qu'il lui avait été donné l'ordre de rester, le préfet quitte Charleville. Il est révoqué et remplacé. Le département étant occupé, le préfet ne pourra rejoindre son poste. Les Ardennes n'auront qu'un préfet en titre. Suite au départ des membres du conseil municipal, le 26 août 1914, une commission municipale est formée par trois habitants. Elle gèrera la municipalité pendant toute la durée du conflit. Le Kaiser Guillaume II installe son quartier-général à Charleville. Il loge dans la villa de Georges Corneau directeur du journal *Le Petit Ardennais*. Le secteur de la gare est réquisitionné pour installer les membres de l'état-major du Kaiser. Le quartier est interdit à la population ardennaise. Les militaires du génie réalisent des travaux d'aménagement et de protection. Suite aux bombardements français sur le secteur de la gare, le Kaiser s'installe à Bel-Air en périphérie de la ville. Il quitte Charleville en avril 1916. Son fils, le Kronprinz, s'installe



à la villa Renaudin à Bel-Air. Le chef du grand état-major général, le général Falkenhayn, s'installe, à Mézières, dans l'appartement du préfet. A Charleville, au début de l'année 1915, sur les 2.427 maisons que compte la ville 345 sont occupées par les Allemands. Les occupants n'hésitent pas à réaliser des travaux. Ils cassent des cloisons et modifient les logements. Ils installent l'électricité, le téléphone ou l'adduction d'eau dans les habitations. Ils montrent ainsi leur volonté de s'installer pour une longue durée. A partir de 1917, toute personne disposant d'un logement de deux pièces doit en mettre une à la disposition des Allemands. A la suite des pertes militaires, les carolopolitains voient arriver des Allemandes et des adolescents de douze à seize ans pour remplacer les soldats qui occupaient des postes sédentaires (secrétaires, cuisiniers, chef de gare etc.). Un immeuble du cours d'Orléans est transformé en école pour les adolescents. Les Allemands entrepren-

nent la germanisation des communes occupées. A Charleville, la place Ducale est rebaptisée Herzogplatz. Ils détruisent les monuments élevés à la gloire des morts pour la patrie. Le monument des Ardennais morts pendant le conflit 1870-1871 est découpé en chalumeau. Les Allemands ne respectent pas les conventions de La Haye qui stipulent qu'aucun civil ne peut être employé contre l'effort de guerre de sa patrie. A Charleville, 11.312 hommes, 8.533 femmes et 881 enfants seront soumis au travail forcé. Les hommes sont employés aux travaux forestiers, de voirie et démontent les usines. Les femmes effectuent des travaux agricoles. Elles remplacent même les bœufs pour tirer les charrues. Les ravitaillements de la France occupée sont difficiles. Dès septembre 1914, les pénuries apparaissent. La nourriture est rationnée. Les rations journalières sont de 220 g de farine, 30 g pour le riz, les haricots, les pois et le lard. La commission municipale de Charleville propose aux habitants de leur attribuer un jardin potager pour leur permettre d'améliorer leur ordinaire. L'état de santé de la population se dégrade. Les épidémies se développent. Des vaccinations gratuites contre le typhus sont organisées à l'hôpital de Charleville. Dès 1914, l'Allemagne, qui est soumise à un blo-



### CHARLEVILLE-MEZIERES (Ardennes)

cus, ne souhaite pas subvenir aux besoins des « bouches inutiles » des zones occupées. Entre octobre 1914 et novembre 1918, 500.000 vieillards, femmes et enfants sont rapatriés en France libre, par la Suisse, dont 9.000 de Charleville et 4.000 de Mézières. A partir d'août 1918, dans le cadre de la contre-offensive des Alliés, Charleville est soumise à des bombardements français qui occasionnent plusieurs morts dans la population civile. Le 8 novembre 1918, avant d'évacuer, les Allemands détruisent les ponts de chemin de fer de Charleville, la gare de Mohon et ses ateliers et les écluses des canaux. La ville de Mézières recevra la croix de Guerre 1914-1918 avec une citation à l'ordre de l'armée : « *envahie de 1914 à 1918, a supporté sans faiblesse les bombardements et les exigences de l'ennemi en attendant stoïquement l'heure de la victoire.* »

#### Seconde guerre mondiale

Au cours du second conflit mondial, l'agglomération carolomacérienne a été soumise à de nombreux bombardements. Le 7 mai 1944, dans le cadre de l'opération «Transport Plan» dont l'objectif est de détruire les nœuds ferroviaires du réseau français avant le débarquement de Normandie, 151 bombardiers américains reçoivent la mission de détruire les installations de la gare de Mohon et une caserne abritant des unités de la Wehrmacht. Une erreur de navigation sera à l'origine de 60 victimes civiles. Le navigateur-leader, dont la mission consiste à indiquer à l'ensemble de la flotte de bombardiers le moment du largage, se désiste, comme il en avait le droit, car il a de la famille à Mohon. Son remplaçant se trompa de point de repère en confondant l'église de Charleville avec la basilique de Mézières. L'agglomération carolomacérienne su-

pira en cinq jours six raids qui feront 100 tués et 200 blessés parmi la population civile.

Selon Raymond Aron, les bombardements anglo-américains ont causé la mort de 67.078 civils français dont 11.600 entre le 26 et 31 mai 1944. Les communes de Mézières et de Mohon recevront la croix de Guerre 1939-1945 avec les citations : « *Mézières :ville particulièrement atteinte par les évènements de guerre, comptant 119 victimes civiles et militaires, 280 blessés par bombardements, 150 immeubles et 8 ponts ainsi que la presque totalité des établissements scolaires détruits, tant au cours de l'avance ennemie que lors des bombardements aériens et dont la population qui n'a jamais douté de la victoire des Alliés, a hébergé de nombreux évadés, résistants ou réfractaires au S.T.O.* », « *Mohon : Ville essentiellement industrielle et centre ferroviaire important, a subi en 1940 et en mai 1944, de violents bombardements aériens qui ont coûté la vie à un grand nombre de ses habitants. Par l'héroïque attitude de sa population sous les bombardements et ses actes de résistance contre l'occupant, par ses sacrifices et son large tribut à la Mère Patrie, s'est donné en exemple et a contribué efficacement à la libération du Territoire National* ».



Quartier Mézières école des filles.

Marc Beauvois,



## Escadron de transition opérationnelle 2/8 « Nice »

*L'Escadron de transition opérationnelle 2/8 «Nice» est titulaire des croix de Guerre 1939-1945 avec 4 palmes de bronze et des théâtres d'opérations extérieurs avec 1 palme de bronze.*

Le 5 juillet 2023, l'Escadron de transition opérationnelle (ETO) 2/8 «Nice», héritier du groupe de chasse 2/7 « Nice », est dissous.

### Escadron de transition opérationnelle 2/8 « Nice »

L'ETO 2/8 « Nice » avait pour mission la transition opérationnelle de pilotes de chasse nouvellement brevetés par le Groupement Ecoles (GE) 314 de Tours avant leur affectation en escadron opérationnel de l'armée de l'Air et de l'Espace (AAE) équipé de Rafale ou Mirage 2000.

L'ETO 2/8 « Nice » était équipé du bi-réacteur franco-allemand (Avions Marcel Dassault/Breguet Avions-Dornier) Alphajet E. Deux versions furent produites: l'Alphajet E (entraînement pour la France) et l'Alphajet A (attaque) pour l'Allemagne. L'envergure de l'Alphajet est de 9,16 m et sa longueur est de 11,85 m. Il est propulsé par deux réacteurs Snecma-Turboméca Larzac O4C6 de 1.420 kg de poussée. Son rayon d'action est de 1.230 km. Il fut produit à 512 exemplaires est utilisé par 16 pays.

La réforme du cursus de la formation des pilotes de chasse de l'AAE entraîne la dissolution du GE 314 et des ETO 1/8 « Saintonge » et ETO 2/8 « Nice ». Le nouveau cursus est entièrement réalisé sur la base aérienne



709 de Cognac. Le Pilatus PC-21 remplace l'Alphajet E. L'heure de vol d'un PC-21 est de 1.500 € contre 7.000 € pour un Alphajet.

Actuellement, l'AAE dispose encore d'une quarantaine d'Alphajet. Deux unités en sont équipées: la Patrouille acrobatique de France (PAF) et l'escadron 3/8 « Côte d'or ». L'AAE a décidé d'externaliser, en 2025, les missions « Agressors » (formation des guideurs aériens avancés, simulation de combat, tractage de cibles... ) du 3/8 « Côte d'or ». Courant 2025, le 3/8 « Côte d'or » sera dissous. La PAF conservera ses Alphajet au-delà de 2030.

### Escadron de chasse 2/7 « Nice »

Le 1er juillet 1932, le 2ème groupe de chasse de la 7ème Escadre (GC II/7) est créé. Ses deux escadrilles reprennent les traditions des SPA 73 et SPA78.

Lorsque débute le second conflit mon-

dial, le GC II/7 est équipé de Morane-Saulnier MS 406. Au printemps 1940, il est rééquipé de Dewoitine D-520. Le 31 mai 1940, il combat pour la première fois sur sa nouvelle monture. Seuls cinq groupes de chasse furent équipés de ce chasseur performant.

Au cours des combats de la campagne de France, le GCII/7 reçoit une citation à l'ordre de l'armée: « *Groupe de chasse d'élite qui sous les ordres du commandant Durieux, du capitaine Papin, commandant la 3ème escadrille, du capitaine Hugo, commandant l'escadrille « France » lutte avec une magnifique ardeur et une grande ténacité contre l'aviation ennemi. A abattu 19 avions ennemis dont 13 officiellement homologués.* »

Le 18 juin 1940, dix groupes de chasse équipés de Curtiss H-35 et de Dewoitine D-520 reçoivent l'ordre de se regrouper à Saint-Laurent-la-Salanque, près de Perpignan, puis de se replier en Afrique du Nord sur les bases d'Alger et d'Oran. Jusqu'en 1940, les pilotes rejoignent l'Afrique du Nord par la Corse et la Sardaigne pour se poser en Tunisie. En décollant de Saint-Laurent-la-Salanque, les pilotes voleront pendant trois heures au-dessus de la mer Méditerranée avec des avions fatigués par les combats ou en rodage car sor-





## Escadron de transition opérationnelle 2/8 « Nice »

tant d'usine. Les compas étaient déréglés et les pilotes ne disposaient pas de cartes. A 100 kilomètres près les pilotes avaient en tête la topographie de l'Afrique du Nord. Quelques pilotes récupèrent les cartes de l'Afrique du Nord des atlas des écoliers de Saint-Laurent-la-Salanque. Le 20 juin, le 11/7 décolle de Saint-Laurent-la-Salanque. Une erreur de navigation l'oblige de se poser à Bône au lieu d'Alger.

Lors du débarquement des anglo-américains en Afrique du Nord, le 2/7 est basé à Tunis. Il se replie sur Biskra (Algérie) où il est rééquipé de Spitfire Mk-V. Puis, il participe à la fin de la campagne de Tunisie. Le 1er novembre 1943, le GC 11/7 est renommé GC 2/7 « Nice ».

Le 14 novembre 1943, le GC 1/3 «Corse», le GC 1/7 « Provence » et le GC 2/7 « Nice » sont regroupés au sein de la 1ère Escadre de chasse dont la mission consiste à appuyer la 1ère Armée française lors du débarquement de Provence et des combats de la Libération et de la campagne d'Al-

lemagne. Sa quatrième citation expose le dévouement des pilotes et des personnels au sol du GC 2/7 « Nice » *« groupe de chasse d'une valeur incomparable au combat, qui n'a cessé jusqu'à la fin des hostilités d'honorer les ailes françaises. Sous l'impulsion énergique de son jeune chef, le capitaine Gauthier, a participé magnifiquement à l'effort terrestre allié dans la bataille de libération de l'Alsace, au franchissement du Rhin et à la défaite totale de l'ennemi sur son propre sol. Grâce à l'habileté de ses pilotes et au travail opiniâtre de son personnel au sol, a pu remporter de splendides succès soit en combats aériens en abattant 8 avions ennemis, soit dans les opérations de mitraillage toujours exécutées avec brio malgré l'opposition d'une D.C.A. redoutable. A, depuis le début des hostilités, effectué 14.442 heures 55 mn de vol de guerre au cours de 9.685 sorties. »*

A l'issue de la deuxième guerre mondiale, en novembre 1945, le GC 2/7 « Nice » embarque pour l'Indochine. Il sera équipé d'avions japonais récu-

pérés Nakajima Ki-43. Il y recevra une citation à l'ordre de l'armée et la croix de guerre des TOE : *« Unité d'élite. Après s'être couverte de gloire durant la campagne 1939-1945 a été engagée en Indochine dans les opérations de libération et de pacification. Sous les commandements successifs du lieutenant-colonel Papin, du commandant Barbier, glorieusement morts au combat et du commandant Maurin, les deux groupes de cette escadre ; 1/7 « Provence » commandé par le capitaine Madon, 3/7 « Nice » commandé par le capitaine Jeandet ont su maintenir très haut le prestige de l'aviation française. Tout son personnel, en mission aérienne ou dans les tâches moins brillantes des services à terre, a manifesté d'exceptionnelles qualités de discipline, de haute compétence et dévouement. Totalisant au cours de ses opérations 1 695 heures de vol de guerre en 1 358 missions, a donné aux troupes à terre un appui efficace et a été ainsi un des éléments décisifs du succès des Forces expéditionnaires françaises en Extrême-Orient. »*

En août 1946, il rentre en métropole. Il changera à plusieurs reprises de lieu d'implantation. Le 1er février 1964, il est renommé 2/8 « Nice » et il s'installe sur la base aérienne 120 de Cazaux.



Alphajet E aux culers de escadron de transition opérationnelle 2/8 «Nice».

Marc Beauvois



### 3ème Régiment étranger d'infanterie

*Légion d'honneur, Médaille militaire et croix de Guerre 1914-1918 avec 9 palmes de bronze, 1939-1945 avec 3 palmes de bronze et des théâtres d'opérations extérieurs avec 4 palmes de bronze*

Le 3ème Régiment étranger d'infanterie (3ème REI) est l'héritier du Régiment de marche de la Légion étrangère (RMLE) qui a combattu lors des deux conflits mondiaux. Le 3ème REI est installé, en Guyane, depuis 1973, à Kourou, à Régina et dans deux postes installés le long du fleuve frontière Oyapock avec le Brésil.



#### Le 3ème REI

Les missions du 3ème REI sont la protection du Centre spatial guyanais (opération «Titan»), le maintien de la souveraineté de la Guyane, la lutte contre l'orpaillage clandestin (opération «Harpie»), la présence d'une force combattante dans la zone géographique des Antilles-Guyane et la gestion du Centre d'entraînement en forêt équatoriale implanté à Régina où il possède un centre animalier. Le 3ème REI est spécialisé dans le combat en jungle. Il est articulé autour de cinq compagnies : une compagnie de commandement et de soutien (CCS), deux compagnies d'infanterie (2ème et 3ème compagnies), une compagnie d'appui et une compagnie de réserve (4ème compagnie). Les légionnaires des 2ème et 3ème compagnies passent en moyenne 200 jours par an en forêt équatoriale. L'effectif du 3ème REI comprend 500 militaires permanents et 150 militaires en mis-

sion de courte durée (MCD). La compagnie d'appui est constituée de militaires en MCD. Elle comprend une batterie sol-air, dont la mission est d'assurer la protection du Centre spatial guyanais.

#### Héritier du RMLE

Le 1er août 1914, l'avant-veille de la déclaration de la guerre de l'Allemagne à la France, Blaise Cendrars signe l'appel « L'heure est grave » dont le 3ème paragraphe déclare : « *Des étrangers amis de la France, qui, pendant leur séjour en France, ont appris à l'aimer et à la chérir comme une seconde patrie, sentent le besoin impérieux de lui offrir leurs bras* ». Des milliers d'étrangers se présentent pour signer un engagement pour la durée de la guerre (4.913 Italiens, 3.393 Russes, 1.467 Suisses, 1.462 Belges etc.). La Légion étrangère, pour incorporer ces volontaires, crée six régiments de marche (RM)

dérivés des 1er et 2ème Régiment étranger (1er et 2ème RE). Le 4ème RM/1er RE est exclusivement constitué d'Italiens. Il est commandé par le colonel Peppino Garibaldi, petit-fils de Giuseppe Garibaldi. Cinq autres de ses petits-fils serviront au 4ème RM/1er RE. Deux tomberont sur le sol de France (Bruno et Costante). Suite aux saignées dues aux combats et au retour de légionnaires dont les pays d'origine ont déclaré la guerre à l'alliance Allemagne-Autriche-Hongrie (Italie, Pologne et.c), les 3ème et 4ème RM/RE sont dissous. Le 11 novembre 1915, les 2ème RM/1er RE et 2ème RM/2ème RE sont fusionnés et donnent naissance au Régiment de marche de la Légion étrangère (RMLE). Le 16 septembre 1918, le RMLE et son chef de corps le lieutenant-colonel Rollet entrent dans la légende de l'armée française en perçant la ligne Hindenburg. Cette action vaudra au RMLE une citation à l'ordre de l'armée : « *Régiment d'élite qui, au cours des opérations du 27 août au 16 septembre 1918, sous le commandement de son remarquable chef, le lieutenant-colonel Rollet, vient d'affirmer une fois de plus ses hautes qualités militaires. Le 2 septembre, au mépris des feux croisés de mitrailleuses qui fauchent ses vagues d'assaut, il progresser jusqu'à son ob-*



### 3ème Régiment étranger d'infanterie

jectif qu'il atteint et organise ; il s'y maintient, repoussant de puissantes contre-attaques. Du 3 au 13 septembre, par des combats incessants, nuit et jour, dans une atmosphère saturée de gaz, sous de violents bombardements et des rafales de mitrailleuses, pied à pied, à la grenade, il pousse ses lignes en avant en un effort d'une héroïque constance. Le 14 septembre, avec une fougue admirable, après 12 jours de lutte très dure, il enlève un des saillants réputés inexpugnables de la ligne Hindenbourg ; y recueille plus de 500 prisonniers, des canons et une grande quantité de matériel. » Le 10 juillet 1920, le RMLE est renommé 3ème REI. Lorsque le second conflit mondial éclate, à partir du 3ème REI sont créés les 11ème et 12ème REI, les 21ème, 22ème, 23ème RMVE et la 13ème DBLE. En 1943, le 3ème REI donne naissance au 3ème Régiment étranger d'infanterie de marche qui recevra une citation pour ses combats en Tunisie : « Très beau régiment, digne héritier des

traditions de la Légion étrangère. Malgré un armement et un équipement inférieurs à ceux de l'adversaire, sous les ordres de lieutenant-colonel Lambert, a rempli toutes les missions qui lui ont été confiées pendant la période du 1er au 19 janvier 1943, soit sur la défensive soit dans l'opération du 12 janvier 1943. Le 18 janvier 1943, attaqué par un ennemi supérieur en nombre et doté de nombreux chars, dont quelques-uns du modèle le plus lourd et le plus moderne, a lutté jusqu'à l'épuisement de ses forces, perdant les deux tiers de ses effectifs. Par sa résistance acharnée, a permis de faire venir à temps les réserves. » Le 1er juillet 1943, le RMLE est recréé. Le 1er juillet 1945, il est renommé 3ème REI. Le 31 mars 1946, il embarque pour l'Indochine. La citation reçue le 19 octobre 1955, expose l'engagement et le dévouement du 3ème REI pendant le conflit indochinois : « Magnifique régiment de Légion, qui, sous l'énergique impulsion de son chef, le lieutenant-colonel La-

lande, n'a cessé de faire preuve des plus belles vertus militaires, se montrant toujours à la hauteur de son lourd passé de gloire. De décembre 1953 à juillet 1954, le 1er bataillon opérant dans le secteur de Bac-Ninh (NV) a harcelé l'ennemi jour et nuit, lui infligeant des pertes sanglantes et lui capturant un important matériel. Son 2ème bataillon, durant cette même période, s'est distingué au Laos, en particulier du 31 janvier au 3 février dans la région de Mong-Khoua (Laos) où, combattant jusqu'au sacrifice contre un adversaire supérieur en nombre, il a rempli sa mission et a permis le repli du groupe mobile dont il était chargé de couvrir la retraite. Le 3ème bataillon, de janvier à mai 1954, s'est couvert de gloire à Dien-Bien-Phu, maintenant l'intégrité du centre de résistance Isabelle grâce à ses qualités guerrières et à son mordant, conservant jusqu'au dernier jour l'ascendant sur l'ennemi et ne succombant qu'après la chute du gros des forces amies en tentant une sortie désespérée pour franchir les lignes adverses. » Le 3ème REI est le régiment le plus décoré de la Légion étrangère et aussi celui qui a eu le plus de pertes au combat. 7216 hommes sont tombés sous l'insigne « Legio Patria Nostra » : 1ère guerre mondiale, 2.160 ; Maroc, 259 ; 2ème guerre mondiale, 721 ; Indochine, 3.837 ; Algérie, 239.

Marc Beauvois



Jaguar du centre animalier du 3ème REI. (c) Marc Beauvois.





## Les bataillons des Douanes

*Les bataillons des Douanes ont été intégrés aux armées en temps de guerre jusqu'en 1967. Aujourd'hui, ils dépendent du ministère de l'Économie et des Finances. Toutefois, les Douanes conservent leur drapeau, titulaire de la croix de Guerre 1914-1918 avec 1 palme de bronze et 2 étoiles de vermeil.*

Raymond Poincaré, président de la République, écrira : « *Les fatigues qu'endurent jour et nuit les agents du service des douanes, les luttés et les dangers incessants auxquels ils sont exposés, payant parfois de leur vie, leur bravoure et leur abnégation en font comme on l'a dit souvent, des soldats constamment en campagne.* »



*opérations militaires auront lieu à l'extrême frontière* ». En 1900, l'administration des douanes peut mettre sur pied dès la déclaration de la mobilisation 31 bataillons d'active, 16 bataillons de forteresse, 9 compagnies et 10 sections non embataillonnées pour la métropole et 3 compagnies et 1 peloton de cavalerie en Algérie.

### Le 3ème REI

Les douaniers sont les héritiers des agents de la Ferme Générale chargés de percevoir la gabelle d'où leur surnom de gabelous. Le 5 novembre 1790, l'Assemblée Constituante abolit les frontières intérieures douanières. Les députés décident de conserver les frontières extérieures pour protéger l'économie, tout en assurant une liberté de circulation des marchandises à l'intérieur du pays. La Ferme Générale, entité privée, devient une administration étatique par la loi du 1er mai 1791. La Régie des Douanes nationales est directement rattachée au gouvernement et verse au Trésor public ses perceptions. Le Premier Consul de la République, Napoléon Bonaparte, par l'arrêté du 25 pluviôse de l'an VIII (14 février 1800), fixe leur organisation et leur attribue un uniforme, un armement et des grades. Il fait ainsi des douaniers

des auxiliaires de l'armée. Le 29 fructidor an IX (16 septembre 1801), le Premier Consul créé par décret la Direction générale des Douanes. L'Empereur Napoléon 1er est tellement impressionné par le comportement des douaniers dans les combats pour la défense des frontières, qu'en 1814, il souhaite la création de trois bataillons de douaniers pour servir de réserve à sa Vieille Garde. Les douaniers sont affectés aux frontières du pays. En conséquence, ils vivent les périodes de tensions et participent aux premières escarmouches. Le 31 mai 1831, le Roi Louis-Philippe prend l'ordonnance « *sur l'organisation des employés des douanes en brigades armées* ». Son article 1er stipule : « *Les brigades armées de l'administration des douanes pourront être affectées au service militaire : 1°) Dans le cas d'invasion du territoire, soit par terre, soit par mer. 2°) Pendant que les*

### La première guerre mondiale

Le 9ème bataillon de forteresse de douaniers de Belfort, même s'il n'a pas mené de grands combats, a réalisé des missions essentielles à la défense des frontières. Les deux citations à l'ordre du corps d'armée qui lui ont été attribuées démontrent l'importance de ses missions :

**1ère citation :** « *La 3ème Compagnie et la 4ème Compagnie du 9ème Bataillon de Douaniers de Forteresse (capitaines Leimbacher et Monneret) ont pris part aux combats qui ont eu lieu en août et septembre autour de la Place. Ont ensuite participé, aux prix de pertes sensibles, pendant les mois d'octobre et de novembre, à toutes les reconnaissances et à toutes les progressions qui ont été faites vers la vallée de la Largue. Depuis cette époque, ces deux unités n'ont cessé d'assurer aux tranchées un service de garde souvent pénible et ont exécuté dans leur*



### Les bataillons des Douanes

secteur des travaux qui peuvent servir de modèles. »

**2ème citation :** « *Les 1ère et 2ème Compagnies du Bataillon de Forteresse de Belfort (Capitaines Dentz et Canard) : Ont assuré un service de surveillance particulièrement pénible et dangereux pendant la période qui a précédé la déclaration de guerre. Ont ensuite pris part aux combats qui ont eu lieu en août et septembre autour de la Place. Depuis cette époque, constamment sur la brèche, n'ont cessé de faire de nombreuses et pénibles reconnaissances et de tendre à l'ennemi des embuscades au cours desquelles elles lui ont fait éprouver des pertes importantes* ». En 1914, le Grand Quartier Général et les membres du 2ème Bureau (renseignement) décident d'organiser des missions spéciales pour récolter des informations et réaliser des opérations de sabotage. Des pilotes d'avions déposent des « missionnaires » militaires, civils mais surtout des douaniers derrière les lignes ennemies. La

transmission des informations se fait par pigeon voyageur. Les douaniers connaissent parfaitement leur région, les habitants, les chemins et les sentiers cachés. Une fois leur mission accomplie, les pilotes viennent rechercher les agents en avion.

#### Les récompenses.

Les douaniers ne combattront pas uniquement dans des unités de la Douane. Nombreux sont ceux affectés dans des unités de l'armée française. Au 1er août 1914, sur 21.147 agents en fonction, 11.936 sont appelés sous les drapeaux. La Douane, au cours de la grande guerre, perdra 1.421 agents et aura 1.885 blessés dont 184 tués et 113 blessés dans les unités de douaniers. Lors du second conflit mondial, 326 douaniers perdront la vie au combat ou dans la Résistance. Les Douanes recevront leur drapeau le 14 juillet 1880 au cours de la revue qui s'est tenue à Longchamp. Sa cravate recevra la croix de Guerre 1914-1918 avec palme, le 15

janvier 1921, en récompense de l'attitude de la compagnie de douaniers de forteresse de Longwy (voir revue N°350 de décembre 2022). Il faudra attendre le 24 mai 2017 pour que les deux étoiles de vermeil récompensant les 4 compagnies du bataillon de forteresse de Belfort soient accrochées au ruban de la croix de Guerre 1914-1918.

Le décret du 26 décembre 1967 supprime les bataillons de douaniers de l'ordre de bataille de l'armée française. Le chiffre maximum des effectifs sera atteint en 1812 avec un effectif de 32.000 agents. Au cours des ans, le nombre de douaniers variera entre 20.000 et 25.000. La création du Marché commun et la naissance de l'Union européenne engendrent une réduction des effectifs. Actuellement, 7.000 douaniers dépendent du service de la surveillance et 10.000 agents exercent leurs fonctions dans les bureaux. Philippe de Montremy, directeur général des Douanes (1958-1971) écrira : « *La Douane, depuis plusieurs siècles, a traversé bien des régimes et dû s'adapter à des conditions économiques très diverses. Elle l'a pu parce qu'elle a su garder deux qualités fondamentales qui se complètent et se confortent : l'esprit de corps et le sens de la discipline.* » Hier, comme aujourd'hui, les douaniers restent fidèles à leur devise « Honneur et Dévouement ». **Marc Beauvois**



Garde au drapeau des bataillons des Douanes.



## Val-de-Marne - 94

**Marc Rucart, député, sénateur, ministre et résistant.**

**chevalier de la Légion d'honneur, croix de Guerre 1939-1945, médaille de la Résistance française avec rosette et commandeur de l'Ordre de la Santé publique**

Marc Rucart est né le 24 juillet 1893 à Coulommiers, en Seine-et-Marne. Journaliste et avocat de formation, il commence en 1928 une brillante carrière politique. Élu député radical-socialiste, il s'intéresse à toutes les questions touchant la défense nationale.

De juin 1936 à mars 1940, il occupe alternativement le poste de ministre de la Justice et de celui de ministre de la Santé publique dans les cabinets Blum, Chautemps puis Daladier. Il est un des cinq ministres à signer le 20 juin 1936 la loi instituant les congés payés.

Le 10 juillet 1940, Marc Rucart vote contre les pleins pouvoirs au maréchal Pétain et entre immédiatement dans la Résistance. Ayant constitué à Paris un premier groupe de résistants, il est arrêté en janvier 1941 puis détenu à la prison du Cherche-Midi et ensuite à Fresnes. Libéré, faute de preuves, il participe à la fondation de l'organisation «Patriam Recuperare». Contraint de quitter Paris à la suite d'une dénonciation, il regagne la zone sud pour y organiser, avec le groupe « Combat », le centre de résistance de Toulouse.

A la demande de Jean Moulin, il revient à Paris. Le 27 mai 1943, il participe à la fondation du Conseil



national de la Résistance, dans lequel il représente le parti radical-socialiste. Il rejoint ensuite Londres puis Alger, pour siéger en novembre 1943 à l'Assemblée consultative provisoire, où il préside la commission des Affaires étrangères. C'est à ce titre qu'il est envoyé à Brazzaville en janvier 1944 pour assister aux délibérations de la conférence coloniale.

En novembre 1944, il siège à la seconde assemblée consultative à Paris, où il préside le groupe de la gauche radicale-socialiste. En 1946, il est élu sénateur et le 13 janvier 1947 conseiller de la République représentant la Côte d'Ivoire, puis en novembre 1948 pour la Haute-Volta. Il est régulièrement réélu à ce poste de sénateur jusqu'en 1958.

Marc Rucart est décédé le 23 février 1964 à son domicile parisien. Il est enterré le 27 février 1964 au cime-

tière du Perreux-sur-Marne dans le caveau de la famille Plottu, ses beaux-parents. Quarante ans après la concession funéraire de sa sépulture, celle-ci est reprise par la ville du Perreux-sur-Marne. Il est exhumé le 3 juin 2004, puis sa dépouille est déposée, dans l'anonymat, à l'ossuaire commun du cimetière municipal.

La section ANCGVM du Val-de-Marne, en partenariat avec la commune du Perreux-sur-Marne, a décidé d'honorer la mémoire de Marc Rucart. Elle a demandé à son président de proposer la réalisation d'une stèle en granit, accompagnée d'un panneau explicatif et biographique, dans le jardin du Souvenir du cimetière communal.

**Michel Bugeaud,**  
*président*







## ASSOCIATION NATIONALE des CROIX DE GUERRE et de la VALEUR MILITAIRE

Fondée en 1919 - Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 - Reconnue d'utilité publique (Décret du 22 avril 1963)

### « UNITÉS MILITAIRES DÉCORÉES »

« Lorsque l'on parle de courage et de grandeur, c'est vers les Croix de Guerre que se tournent les regards. »  
(Alphonse JUAN, Maréchal de France)

### Formulaire d'adhésion « UNITÉ MILITAIRE DÉCORÉE »

APPELLATION DE L'UNITÉ (en majuscule) : .....

Nationalité de l'Unité : ..... Armée d'appartenance : .....

Chef de corps ou commandant d'unité : .....

Nom de la personne à contacter : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Téléphone fixe : ..... Mobile : ..... Courriel : .....

#### Citations à l'ordre :

- Croix de guerre : 1914-1918  1939-1945  TOE
- Croix de la valeur militaire
- Médaille d'honneur de la gendarmerie nationale avec citation

#### Fourragères :

#### Ordres nationaux :

- Légion d'honneur :  Date : .....
- Ordre de la Libération :  Date : .....

#### Autres décorations militaires ou civiles, françaises ou étrangères :

#### Cotisation annuelle :

| Qualité       | Cotisation (1) | Annuelle (4) | Total |
|---------------|----------------|--------------|-------|
| Unité décorée | - de base (2)  | 50 €         | =     |
|               | - élargie (3)  | 150 €        | =     |

(1) Rapet la mention inscrite

(2) Un abonnement remis « Croix de guerre et Valeur militaire » inclus.

(3) 4 abonnements (chef de corps ou chef d'unité) « catégories : officiers, sous-officiers ou officiers maritimes et militaires du rang »

(4) Différence d'une facture

Merci de bien vouloir adresser ce formulaire accompagné de votre règlement par chèque ou par virement à l'ordre de l'ANCGVM.

#### Relevé d'identité bancaire

| Code banque | Code guichet | Code BIC     | Numéro de compte | Cli |
|-------------|--------------|--------------|------------------|-----|
| 10187       | 00177        | BREOF33PPXXX | 00017040620      | 33  |

Code bancaire international (IBAN) : FR76 1010 7001 7700 0170 4062 0033

Fait à ..... le ... / ... / ..... Cachet et signature :

Siège social : Hôtel National des Invalides - 129, rue de Grenelle - 75007 PARIS

Tel : 01 44 42 38 47 - Courriel : [ancgvm@snr.fr](mailto:ancgvm@snr.fr) - SIRET 311 853 063 000 23

Site internet : [www.croixdeguerre-valeurmilitaire.fr](http://www.croixdeguerre-valeurmilitaire.fr)

Affiliée à la Fédération nationale André Maginot - Groupement n°31



**ASSOCIATION NATIONALE des CROIX DE GUERRE et de la VALEUR MILITAIRE**  
Fondée en 1919 - Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 - Reconnue d'utilité publique (Décret du 22 avril 1963)

*« Lorsque l'on parle de courage et de grandeur, c'est vers les Croix de Guerre que se tournent les regards. »  
(Alphonse JAIN, Maréchal de France)*

### Formulaire d'adhésion Membre titulaire

NOM (en majuscule) : ..... Prénoms : .....  
Né(e) le : ..... à : ..... Dépt. ou pays : .....  
Civilité ou grade : ..... Nationalité : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....  
Téléphone fixe : ..... Mobile : .....  
Courriel : .....

Armée d'appartenance : Terre Air Mer Gendarmerie

Carte du combattant : n° : ..... Délivrée le : ..../..../..... Par : .....

**Citations à l'Ordre :**

- Croix de guerre 1939-1945 : Ordre : ..... Date : .....
- Croix de guerre des TOE : Ordre : ..... Date : .....
- Croix de la valeur militaire : Ordre : ..... Date : .....
- Médaille d'honneur de la gendarmerie nationale avec citation :  
Ordre : ..... Date : .....
- Médaille d'or de la défense nationale pour citation sans croix :  
Ordre : ..... Date : .....

**Ordres nationaux et Médaille militaire :**

- Légion d'honneur : Grade : ..... Date : .....
- Médaille militaire : ..... Date : .....
- Ordre national du Mérite : Grade : ..... Date : .....

**Autres décorations militaires ou civiles, françaises ou étrangères :**

.....  
.....  
.....

| Qualité          | Cotisation (1) | Annuelle (2)  | Don (2) | Total |
|------------------|----------------|---------------|---------|-------|
| Membre titulaire | de Base        | 30 €          | *       | =     |
|                  | Soutien        | de 50 à 99 €  | *       | =     |
|                  | Bienfaisance   | 100 € et plus | *       | =     |

(1) Adhésion venue « Croix de guerre et Valeur militaire » inclus.  
(2) Différence d'un pays permettrait éventuellement de déduire 40 % de la cotisation et des dons.

Merci de bien vouloir adresser ce bulletin accompagné de votre règlement à l'Ordre de l'ANCCGM.

Fait à ..... le ..../..../..... Signature : .....

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 28 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Siège social : Hôtel National des Invalides - 129, rue de Grenelle - 75007 PARIS  
Tél : 01 44 42 38 47 - Courriel : anccgm@isfr.fr - SIRET 311 853 063 000 23  
Site internet : www.croixdeguerre-valeurmilitaire.fr  
Affiliée à la Fédération nationale André Maginot - Groupement n°31

# CARNET

| DÉCÈS                                                                                                                                                                                              | ADHÉSIONS DEPUIS DÉCEMBRE 2023                                                                                                                    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Section des Graves</p> <p><b>Marie-Chantal FAVROL</b></p> <p><b>Guy MARTIN</b></p> <p>Section de la Haute-Garonne</p> <p><b>Roland PIERQUIN</b></p> <p><b>Pierre-Jean RODIER, président</b></p> | <p>VILLES</p> <p><b>06 - MENTON</b></p> <p><b>80 - L'ECHELLE-SAINT-AURIN</b></p> <p>INSTITUTION CIVILE</p> <p><b>École des Mines de nancy</b></p> |

| DÉCORATIONS                                                                                                                  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>LÉGION D'HONNEUR</b></p> <p><i>Au grade de Chevalier</i></p> <p>Section du Limousin</p> <p><b>Jacques MAUFFREY</b></p> |

**Nous avons appris avec tristesse le décès de Jean-Louis André, médecin général inspecteur (2S), professeur agrégé du Val-de-Grâce, Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre national du Mérite, Chevalier des Palmes académiques et titulaire de la croix de la Valeur militaire. Il était membre du comité d'honneur de notre association, représentant le Service de santé des armées.**



MEMBRES

Siège national

**Alain GRAUX**

Section de l'Essonne

**Gérard ETTER**

Section du Finistère

**Jean-Pierre LE GALL**

Section du Tarn-et-Garonne

**Laurent BENOIST**

Section du Val-de-Marne

**Paul CHIRON**

*L'Association nationale des croix de guerre et de la valeur militaire adresse ses sincères condoléances aux familles endeuillées et les assure de toute son amitié. Elle souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.*



